

SUIVI BUDGÉTAIRE ET ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS PRIORITAIRES DU PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER MONTCALM

FÉVRIER 2012

Ce document est un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions prioritaires du Plan directeur du quartier Montcalm ainsi que sur le suivi budgétaire de ces actions. L'état d'avancement concerne la période s'étendant de 2003, date des projets inscrits au plan d'action 2002-2003, à aujourd'hui.

Actions prioritaires

Actions déterminées comme prioritaires en 2002-2003

Action 9 - Restructuration du chemin Sainte-Foy (De Salaberry à Des Érables) – Partie Montcalm

Contribution du plan directeur pour les honoraires professionnels nécessaires à la réalisation d'une étude et de concepts d'aménagement et à la réalisation de projets d'aménagement. Conséquemment, un mandat d'étude a été confié en 2003 à Jacques Plante Architecte pour la requalification du chemin Sainte-Foy.

Suite à cette étude, certaines des recommandations relatives au zonage ont été intégrées dans le cadre de la révision du réglementaire en 2009.

Aussi, le Service de l'ingénierie a réalisé certaines interventions sur l'emprise du Chemin Sainte-Foy entre l'avenue de l'Alverne et la rue Brown (trottoirs et pavage). De légers travaux d'accompagnement en aménagement ont été réalisés : traverses piétonnes marquées de façon spécifique ou pavées et gonflements de trottoirs à certains endroits, lorsque la géométrie le permettait.

Phase 1 : de Désy à Murray trottoirs des deux côtés et pavage, notamment dans le secteur de l'école Anne-Hébert.

Phases 2 et 3 : de De Bienville à Cardinal-Rouleau et De Salaberry à Désy, marquage des traverses piétonnes dans la chaussée.

D'autres interventions de surface sont prévues sur le Chemin Sainte-Foy, notamment entre les rues Désy et Sherbrooke, ainsi que la place située devant le centre Lucien Borne.

Action 10 – Réaménagement secteur René-Lévesque/Belvédère

Contribution du plan directeur, d'un montant de 50 000 \$, pour les travaux de réaménagement du carrefour René-Lévesque/Belvédère afin d'améliorer la sécurité, l'apparence visuelle et le couvert végétal. Cependant, l'action n'a pu débuter avant la fermeture du règlement d'emprunt.

Par ailleurs, un mandat d'étude sera donné à une firme en 2012 afin de réaliser une étude de requalification du secteur de l'axe Belvédère-René-Lévesque.

Action 13A - Élaboration et mise en œuvre d'un programme de revitalisation environnementale pour le réaménagement des ruelles

Élaboration d'un programme de réaménagement écologique des ruelles, subvention à un groupe de ressources techniques pour assurer la promotion du programme et la coordination des projets et réalisation des aménagements

Réalisation d'un guide en 2005-2006.

Le solde du montant de 70 000 \$ pour le réaménagement écologique des ruelles (45 480 \$) a été transféré en 2005 à la Division des programmes du Service du développement économique afin d'assurer la mise en œuvre du programme qui en découle. Le Service de l'environnement a proposé différentes actions afin de sensibiliser les propriétaires visés par cette mesure. L'une d'elles vise à accompagner le premier projet de ruelle du quartier Montcalm, la ruelle « ABCF » (Aberdeen, Bourlamaque, Cartier et Fraser) par un accompagnement visant à réaliser un plan d'aménagement paysager et une esquisse pour convaincre les propriétaires impliqués dans le projet et démontrer le potentiel réel d'aménagement.

Ce programme a fait l'objet de plusieurs règlements d'emprunt. En effet, 175 000 \$ ont été prévus en 2005 (50 000 \$), 2006 (50 000 \$) et 2007 (75 000 \$) pour ce programme et 150 000 \$ en 2010, répartis cette fois-ci entre les deux programmes destinés au réaménagement des ruelles Montcalm et Limoilou. Des subventions sont donc disponibles pour le projet ABCF. Pour ce faire, un montant de 47 505.79 \$ est réservé. Cependant, les propriétaires ont demandé des délais supplémentaires, car certains devaient réaliser des travaux pouvant affecter le projet. Le tout est donc reporté au printemps ou à l'été 2012. Une relance auprès des propriétaires sera faite en avril.

Action 45 - Appliquer des mesures d'apaisement de la circulation dans les secteurs problématiques (René-Lévesque, De Bougainville, etc.)

Les travaux consistent dans l'aménagement de mesures d'apaisement de la circulation afin de sécuriser les déplacements des piétons dans les rues du quartier Montcalm. En 2009-2010, l'avenue Murray a fait l'objet d'un projet pilote avec l'implantation de blocs de béton visant à ralentir la circulation dans la zone concernée. Malheureusement, ce projet n'a pas eu de retombée positive. Les citoyens étant divisés, le projet a été abandonné.

Action 80 – Réaménager les cours avant et arrière de l'école Anne-Hébert

Contribution du plan directeur d'un montant de 30 000 \$ au projet d'aménagement du parc et des aires de jeux de l'école Anne-Hébert, réalisé en 2002.

Action 81 – Consolider les équipements du parc du Musée

Contribution du plan directeur d'un montant de 50 000 \$ pour l'ajout d'équipements de jeux d'eau (champignon) au parc du Musée. Projet qui a été devancé en 2001.

Action 82 - Réaménager le parc Lucien-Borne et la promenade

Les travaux consistaient dans le réaménagement du parc Lucien-Borne et dans la réalisation de la promenade du coteau Sainte-Geneviève à cet endroit. Le réaménagement du parc Lucien-Borne a débuté en 2003 et a pris fin en 2006. Des travaux de réaménagement des aires de jeux et réfection du mobilier urbain ont été réalisés.

Affectation budgétaire du programme spécial du plan directeur de quartier Montcalm 2005

Action 9.C - Réaménagement des impasses des rues des Franciscains, Dolbeau et Jeanne D'Arc;

Action 9.D - Réaménagement de l'impasse Lemesurier;

Action XX - Réaménagement de l'abribus du 200, chemin Sainte-Foy

Transfert d'un montant de 73 000 \$ initialement réservé pour le projet du coteau Sainte-Geneviève pour le réaménagement, par ordre de priorité, des impasses des rues des Franciscains, Dolbeau et Jeanne D'Arc; l'impasse de l'avenue Lemesurier et pour le projet de réaménagement de l'abribus du 200 chemin Sainte-Foy;

Seul le réaménagement des impasses des rues des Franciscains, Dolbeau et Jeanne D'Arc a été réalisé en 2006.

Actions prioritaires (2002-2003)		Budget programme spécial	Solde
82	Réaménagement du Parc Lucien Borne (action 19 - Poursuite des travaux coteau Sainte-Geneviève)	125 000 \$	0 \$
9	Restructuration du chemin Sainte-Foy (de De Salaberry à des Érables)	145 000 \$	0 \$
13A	Élaboration et mise en œuvre d'un programme de revitalisation environnementale pour le réaménagement des ruelles	70 000 \$	0 \$
80	Réaménagement du parc-école Anne-Hébert	30 000 \$	0 \$
81	Consolider les équipements du parc du Musée	50 000 \$	0 \$
Sous total		420 000 \$	0 \$
Projets 2005		Solde réaffecté	Solde
9.C	Réaménagement des impasses des Franciscains, Dolbeau et Jeanne D'Arc	73 000 \$	0 \$
Sous total		73 000 \$	0 \$
Total		493 000 \$	0 \$
Actions non réalisées			
45	Appliquer des mesures d'apaisement de la circulation dans les secteurs problématiques	30 000 \$	30 000 \$
Total		30 000 \$	30 000 \$